



16^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP



**LES 28, 29, 30 ET 31 MARS 2024
À PRA LOUP ET AU SAUZE/SUPER SAUZE**



PROGRAMME

16^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

MERCREDI 27 MARS 2024

- 16H Traçage du Super G à Praloup
- 20H Rassemblement des Coachs à l'Office du Tourisme de Praloup
- 20H30 Comité de course à l'office du Tourisme de Praloup

JEUDI 28 MARS 2024

SUPER G

- 8H Ouverture des Remontées Mécaniques à Praloup
- 8H15/8H45 **Reconnaitances** / 9H Fermeture de la Reconnaitance
- 9H15/9H45 **Départ Course** / 12H Fin de la Course
- 16H **Traçage du Super Combiné SG/SL**
- 18H Comité de course à l'Office du Tourisme de Praloup

VENDREDI 29 MARS 2024

SUPER COMBINÉ

- 8H Ouverture des Remontées Mécaniques à Praloup
- 8H15/8H45 **Reconnaitances** / 9H Fermeture de la reconnaissance
- 9H15 **Premier départ** / 11H15 Fin de la manche SG
- 11H30/12H **Reconnaitances de la Manche SLALOM** / 11H45 Fermeture de la reconnaissance
- 12H15 **Premier départ**
- 15H **Traçage du GÉANT au Super Sauze**
- 17H Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze
- 18H **Remise des Prix** suivi d'un buffet dinatoire à Barcelonnette "Salle du marché couvert"

SAMEDI 30 MARS 2024

GÉANT

- 8H Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze
- 8H10/8H40 **Reconnaitances de la 1^{ère} Manche GÉANT** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 9H **Premier départ**
- 11H/11H30 **Reconnaitances de la 2^{ème} Manche GÉANT** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45 **Premier départ**
- 15H **Traçage des 2 Manches SLALOM au Sauze**
- 18H Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze

DIMANCHE 31 MARS 2024

SLALOM

- 8H Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze
- 8H10/8H40 **Reconnaitances de la 1^{ère} Manche SLALOM** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 9H **Premier départ**
- 11H/11H30 **Reconnaitances de la 2^{ème} Manche SLALOM** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45 **Premier départ**
- 14H30 **Remise des Prix du GÉANT et SLALOM** en bas des pistes

* Les horaires définitifs seront décidés en Comité de Course



16^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

COMITÉ D'HONNEUR

Renaud MUSELIER
Martine VASSAL
Benoît PAYAN
Michèle RUBIROLA
Hervé LIBERMAN
Thierry SANTELLI
Patrick BOUVET
Albert OLIVERO
Sophie VAGINAY
Sébastien JIBRAYEL
Elisabeth JACQUES
Fabien SAGUEZ
Osi INGLIN
Christel PASCAL-MARCHAL
Didier CUCHE
Gilles CARRETTA
Jean-Louis DEBART
Christian GENTILETTI
Michel BARNEAUD
Jean-François CONNET
Gilles CARRETTA
Guy PONTIER

Président Conseil Régional PACA
Présidente Conseil Départemental 13
Maire de Marseille
1^{er} Adjoint au Maire de Marseille
Président de la Commission des Sports Conseil Régional PACA
Conseil Départemental 13, Délégué aux Sports
Maire Uvernet-Fours Pra Loup
Maire d'Enchastrayes
Maire de Barcelonnette
Adjoint au Maire de Marseille, Délégué aux Sports
Présidente de la CCVU
Président Fédération Française de Ski
FIS-CIT Chairman
Directrice Jeunesse et Sports Conseil Départemental 04
Représentant FIS pour la France
Président Comité Régional Alpes Provence
Responsable Commission Citadine Nationale
Président Office du Tourisme Pra Loup
Vice-Président Commission Nationale Citadine
Président du Comité de Ski des Bouches-du-Rhône
Président de Ski Académie
Président du Ski Club Saint-Antoine

COMITÉ D'ORGANISATION

Jean-Louis DEBART
Didier CUCHE
Gilles CARRETTA
Guy PONTIER
Christian DE LORENZO
Yannick DEBEUX
Thomas JOLIMET
Dominique LIEGEOIS
Dragan VOJVODANOVIC

Directeur Général du Comité d'Organisation
Directeur Adjoint du Comité d'Organisation
Coordonnateur Général des épreuves
Coordonnateur Général Adjoint des épreuves
Directeur d'épreuves Le Sauze
Directeur d'épreuves Pra Loup
Directeur des Remontées Mécaniques Pra Loup
Directeur des Remontées Mécaniques Le Sauze/Super Sauze
Directeur d'Ubaye Tourisme

RÈGLEMENT

16^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

ART 1

Cette compétition s'adresse aux filles et aux garçons des années suivantes : **2008, 2009, 2010 et 2011** licenciés à une des fédérations répertoriées par la Fédération Internationale de Ski.

ART 2

Cette compétition se déroulera sous la forme de 4 courses, un **Super Géant**, un **Super Combiné** (1 manche de Super G et 1 manche de Slalom), un **Géant** et un **Slalom** dont les règles devront être conformes au règlement FIS en vigueur concernant les courses jeunes.

ART 3

L'ensemble des équipements des coureurs doit être conforme aux dispositions du RIS notamment en ce qui concerne les coques de protection dorsales et les casques (étiquette FIS apposée à l'arrière du casque) qui sont obligatoires. Les skis et les chaussures respecteront les caractéristiques suivantes :

• SUPER G

- (U14) : Longueur Maxi 205cm (France)
- (U16) : Longueur Mini 183/Radius 30m Mini

• GÉANT

- (U14) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini
- (U16) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini

• SLALOM

- (U14) : Longueur Mini 130cm
- (U16) : Longueur Mini 130cm
- Hauteur Maxi skis + Plaques toutes disciplines 50mm Maxi
- Epaisseur Semelle Chaussures 43mm Maxi
- Largeur sous fixation GS/SG 65mm Maxi

ART 4

Ces compétitions donneront lieu à un classement individuel pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des quatre catégories.

A l'issue de toutes les compétitions, un classement des nations est effectué sur la base du total des «point course» des meilleurs coureurs (groupe A) de chaque nation dans chaque course et dans chaque catégorie. Les coureurs inscrits en «double quota» ne sont pas pris en considération dans ce classement. Une coupe des Nations est attribuée à la nation ayant recueilli le plus de points.

ART 5

Les quotas de participation seront limités à 2 garçons et 2 filles par année d'âge, soit un maximum de 16 coureurs au total par nation. Seuls les coureurs compris dans ce quota peuvent concourir dans le cadre du trophée des nations. Leurs «points course» seront alors pris en compte. La nation organisatrice devra déclarer les 16 coureurs la représentant sur une liste d'inscription distincte.

ART 6

Dans chaque catégorie, 2 groupes seront constitués : d'une part le groupe des coureurs participant à la Coupe Internationale et d'autre les coureurs «double quota» non qualifiés pour cette Coupe dans la nation organisatrice. Les tirages au sort seront effectués à la mêlée pour la première manche pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Les groupes de participants à la Coupe Internationale partent avant le groupe «double quota» de la nation organisatrice.

Les filles partiront avant les garçons en respectant les catégories.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche > les 30 meilleurs prennent le départ dans l'ordre inverse de leur classement de la 1^{ère} manche. En fonction du nombre de concurrents et/ou des écarts de temps le DT peut ramener cette disposition aux 15 meilleurs.

ART 7

L'organisateur s'engage à fournir à chaque nation les documents nécessaires à l'acheminement des inscriptions. Ce dossier sera envoyé au plus tard 30 jours avant la course par email au Responsable du Comité FIS CIT de chaque nation et à la Fédération de chaque nation.

L'organisateur s'engage à coordonner les hébergements des nations présentes et à appliquer les tarifs préconisés dans les règlements internationaux en vigueur.

Des droits d'inscription sont perçus et le tarif est fixé d'après le règlement FIS CIT (ALWC point 7).

Les inscriptions devront être effectuées avec le formulaire d'inscription FIS.

ART 8

Les épreuves de la Coupe Internationale font référence aux règlements des concours internationaux du ski mis en œuvre par la FIS (RIS) notamment à ceux des compétitions alpines pour les enfants (Art.608 du RIS).





ENGAGEMENTS

ADRESSER LES ENGAGEMENTS AVANT LE VENDREDI 22 MARS 2024 À 20H00

Mail : carretta.g@orange.fr

DROITS D'ENGAGEMENTS

Coureur Français : 30,00 € / Jour de Course

Coureur Etranger : 30,00 € / Jour de Course

(forfait remontées mécaniques inclus)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR CES COURSES VOUS POUVEZ CONTACTER :

Gilles CARRETTA / carretta.g@orange.fr

Yannick DEBEUX / yannick.debeux.praloup@gmail.com

(réservation piste d'entraînement)

HÉBERGEMENTS

DANS LA VALLÉE DE L'UBAYE (AUCUNE PRISE EN CHARGE PAR L'ORGANISATION)

TARIF MAXIMUM

PAR PERSONNE/JOUR EN DEMI-PENSION

Pour les Coureurs : 80,00 €

Pour les Coachs & Accompagnateurs : 95,00 €

Tous les repas du midi sont offerts par l'organisateur sur les pistes

OFFICE DU TOURISME DE PRA LOUP / WWW.PRALOUP.COM / INFO@PRALOUP.COM

TEL. +33 (0) 4 92 84 10 04